

DIRECTION DE
L'INDUSTRIE DES MINES
ET DE L'ÉNERGIE DE
NOUVELLE-CALÉDONIE

Service Industrie

1 ter rue Unger
BP 465
98845 Nouméa Cedex

Téléphone :
27 02 30

Télécopie :
27 23 45

N° CS13-3160-SI
1931/DIMENC

Nouméa, le 31 JUIL. 2013

Le Directeur

à

Monsieur MESANOVIC Paul
Société MESACHIMIE SARL
BP 2368 98846 Nouméa Cedex

Objet : Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
Dossier n°CE13-3160-001722/TDESI_0915/ID_692
Référence : Dossier n°12-160D-VA relatif à votre déclaration concernant l'exploitation
d'une installation de préparation, de stockage et de vente de produits chimiques –
ZI de Numbo commune de NOUMEA
Pièce jointe : 1 avis

Monsieur Le Directeur,

Par courrier cité en référence, vous m'avez transmis votre déclaration concernant l'exploitation de l'installation de préparation, de stockage et de vente de produits chimiques situé au 3 rue Saint-Antoine ZI Numbo – commune de NOUMEA.

Après examen, il s'avère que votre déclaration n'est pas conforme au regard des dispositions de l'article n° 414-4 du code de l'environnement de la province Sud.

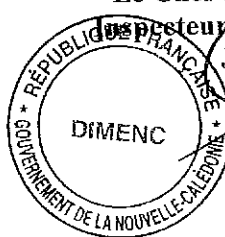
En conséquence, je vous invite à compléter votre déclaration dans un délai de 1 mois et à l'adresser à Madame la Présidente de l'assemblée de la province Sud – direction de l'industrie, des mines et de l'énergie de Nouvelle-Calédonie – service de l'industrie - BP 465 – 98845 Nouméa cedex, en tenant compte de l'avis de l'inspection des installations classées ci-joint. Dans l'attente, l'instruction de votre déclaration est suspendue.

Par ailleurs vous détaillerez, dans le formulaire de déclaration, les volumes et quantités des différents produits susceptibles d'être présents dans l'installation.

Cette affaire est suivie par _____, ingénieur chargé d'affaires au sein de la direction de l'industrie, des mines et de l'énergie (27.02.96) qui reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire éventuellement nécessaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Chef du service de l'industrie
Inspecteur des installations classées
Justin PILLET
DIMENC



DOSSIER DE DECLARATION

AVIS DE L'INSPECTEUR DES INSTALLATIONS CLASSEES

DOSSIER CONCERNANT : *Installation de préparation, de stockage et de vente de produits chimiques*

DEMANDEUR : *MESACHIMIE SARL*

Réf :
 Date de réception du dossier : *11/07/2013*
 Adresse postale :
 localisation de l'installation : *3 rue saint-antoine Zi de Numbo ZI Numbo*
 Téléphone :
 Fax :
 Ridet : *333401*
 Province : *SUD* Commune : *NOUMEA* Zone PUD :

CONTENU DE LA DECLARATION	OBSERVATIONS
1. La déclaration de l'exploitant	<i>Incomplète concernant la justification des pouvoirs du signataire</i>
2. Nature et volume des activités	<i>Incomplète pour 1172, 1173, 1175, 1200, 1530, 1611, 2925, 2930</i>
3. Rubriques de Classement	<i>Incomplète pour 1175, 1200, 1530, 2925, 2930</i>
4. Un plan orienté à l'échelle appropriée sur lequel sont indiqués l'emplacement de l'installation projetée, et dans un rayon de 100 mètres, les informations suivantes : • l'occupation du sol • les activités • les établissements recevant du public • les voies de communication • les hydrants (PI ou BI) • les plans d'eau et cours d'eau • la vocation des bâtiments	
5. Un plan de situation orienté et légendé, à l'échelle appropriée avec indication : • les zones de stockage • les moyens de lutte contre l'incendie • l'assainissement (tracés des réseaux et ouvrages de traitement des effluents, avec mention du type de traitement et du dimensionnement)	<i>Le plan n'est pas orienté et ne dispose pas d'échelle</i>

Dossier déclaré : ☐ Complet ☒ Incomplet